



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 9 septembre 2025. Cette séance se tiendra à l'hôtel de ville situé au 550, rue Notre-Dame, Montebello. Le lieu sera ouvert au public et la séance débutera à **17 h 00**. Au cours de cette séance, les délibérations et la période de question porteront exclusivement sur les sujets figurants à l'ordre du jour, à savoir:

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Embauche du trésorier adjoint
5. Renouvellement du règlement de contrôle intérimaire
6. Entente avec l'Office d'habitation de l'Outaouais concernant la demande d'empiètement sur le terrain de la municipalité
7. Période de questions des citoyens
8. Levée de la séance

Donné à Montebello ce 4 septembre 2025.



Benoit Hébert

Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Benoit Hébert, directeur général et greffier-trésorier par interim certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4 septembre 2025 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 septembre 2025.



Benoit Hébert

Directeur général et greffier-trésorier par intérim